

Revue des migrations forcées

Tentatives pour prévenir le déplacement dans les Territoires palestiniens occupés

Karim Khalil

La prévention est devenue une stratégie de plus en plus fréquemment adoptée par la communauté humanitaire pour résoudre le problème des déplacements forcés dans les Territoires palestiniens occupés, ainsi que pour répondre aux besoins d'urgence immédiats des familles déplacées ou qui risquent d'être déplacées.

Alors que les stratégies de prévention du déplacement forcé retiennent de plus en plus l'attention de la communauté humanitaire pour résoudre les situations de déplacement, les actions et les politiques menées par Israël dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) continuent, directement et indirectement, d'entraîner des déplacements forcés de Palestiniens. Ces politiques sont appliquées dans l'objectif de conquérir des terres, redéfinir les barrières démographiques et dessaisir les Palestiniens de leur propriété. Tant les experts de l'ONU que les ONG ont condamné les actions répétées et récurrentes d'Israël qui sont la cause, directe ou indirecte, des déplacements forcés dans les TPO.

Même s'il n'y a pas de chiffres complets disponibles sur les déplacements dans les TPO, ceux qui ont pu être compilés à partir des ONG, des ONGI et de l'ONU indiquent que depuis 1967, en comptant les personnes déplacées temporairement, plus de 270 000 personnes ont été déplacées sur l'ensemble des TPO, et plus de la moitié de ces déplacements ont eu lieu au cours des 5 dernières années. Dans la bande de Gaza, 15 700 personnes sont toujours déplacées suite à l'opération militaire israélienne 'Plomb durci' (Cast lead) qui s'est déroulée de décembre 2008 à janvier 2009.

En 2009, le Représentant du Secrétaire général de l'ONU pour les Droits de l'homme des PDI citait comme causes principales de déplacement forcé dans les TPO les suivantes : incursions et opérations militaires de nettoyage ; expulsions ; appropriations de terres ; démolitions d'habitation ; construction de colonies et infrastructures s'y rattachant ; construction de soi-



[Prévenir le déplacement \(/fr/prevenir\)](#)

RMF 41

Décembre 2012

[Table des matières](#)

[Message de la rédaction \(/fr/prevenir/redacteurs\)](#)

[Prévenir le déplacement \(/fr/prevenir/amos\)](#)

[Histoire et statut du droit de ne pas être déplacé \(/fr/prevenir/morel-et-al\)](#)

[Droit international humanitaire: synthèse des principales dispositions \(/fr/prevenir/dih-dispositions\)](#)

[Prévenir le déplacement ou s'y préparer? \(/fr/prevenir/barrs\)](#)

[Provoquer le déplacement: le recours à des armes explosives dans des zones peuplées \(/fr/prevenir/bagshaw\)](#)

[Prévoir les catastrophes et protéger les droits \(/fr/prevenir/ginnetti-schrepfer\)](#)

[Vers un système juridique de protection uniforme \(/fr/prevenir/chotouras\)](#)

[Inondations en Thaïlande : fuir, lutter ou flotter \(/fr/prevenir/sophonpanich\)](#)

[Gérer le déplacement climatique \(/fr/prevenir/leckie\)](#)

[Reconnaître les droits fonciers des peuples autochtones](#)

disant barrières ou du fameux ‘mur’ de séparation ; violence des colons ; et révocation des droits de résidence à Jérusalem-Est[1] (#_edn1) .

Aux côtés de ceux déjà déplacés, on estime que des communautés entières dans la vallée du Jourdain en Cisjordanie ainsi qu’environ 93 000 personnes à Jérusalem-Est risquent le déplacement. Plusieurs communautés palestiniennes font partie de celles qui courent le plus de risques : communautés rurales de la Vallée du Jourdain ; communautés proches du mur ou affectée par le mur ou les infrastructures et les colonies israéliennes ; résidents de Jérusalem-Est qui vivent dans des endroits susceptibles d’être évacués ou sous le coup d’un ordre de démolition de maisons ;

Palestiniens qui risquent de voir leur permis de résidence révoqué ou leur droit de réunification familiale limité ; et résidents de Gaza qui vivent dans ou à proximité de la zone tampon le long de la frontière avec Israël, ou encore dans une zone sujette aux incursion israéliennes ou à une extension de la zone tampon.

Résistance et vulnérabilité

Le désir qu’ont les gens de rester se traduit dans toutes les actions quotidiennes, que ce soit dans les quartiers urbains comme dans les communautés rurales à travers l’ensemble des territoires. Les communautés palestiniennes et les familles individuelles ont cherché à prévenir ou atténuer les effets des politiques israéliennes qui entraînent le déplacement. La ténacité de ceux qui restent – reflétée dans le concept de ‘*sumud*’, ou courage et détermination – s’explique par le souci de conserver sa maison, sa terre, et également par le désir de ne pas reproduire le sort des réfugiés palestiniens dont la situation actuelle est un rappel brutal des conséquences du déplacement et de la dépossession.

Pour beaucoup, le choix de rester est également défini non seulement par le désir de conserver sa terre, mais aussi par une absence de biens, de propriétés ou de moyens d’existence qui limite la capacité des familles à se déplacer ailleurs. Dans le contexte des TPO, pour la grande majorité des personnes il y a peu de choix, quand il y en a.

Les communautés se sont efforcées de se développer malgré les tentatives faites pour les déloger, parfois en mobilisant des ressources limitées pour construire des infrastructures qui risquent en fin de compte d’être détruites. Des centaines de villages et de quartiers à Jérusalem-Est ont investi du temps et des ressources

et des communautés rurales (*/fr/prevenir/williams*)

Les interventions dans le domaine du logement préviennent et atténuent le déplacement (*/fr/prevenir/wadley*)

La volonté de rester (*/fr/prevenir/guler*)

L’approche du CICR dans les situations de pré-déplacement (*/fr/prevenir/talviste-et-al*)

Responsabilités des entreprises en matière de droits de l’homme (*/fr/prevenir/lewis*)

La ‘boîte à outils’ à disposition des États pour prévenir le déplacement : une perspective suisse (*/fr/prevenir/gomeztruedsson*)

La face sombre du développement: évictions forcées au Bangladesh (*/fr/prevenir/hoshour*)

Le Conseil de sécurité de l’ONU et la prévention du déplacement (*/fr/prevenir/weerasinghe-ferris*)

Prévenir le redéploiement au Burundi grâce à une véritable réintégration (*/fr/prevenir/hovil*)

L’insécurité foncière post-conflictuelle menace de déplacer à nouveau ceux qui sont tout juste de retour dans le Nord de l’Ouganda (*/fr/prevenir/onegi*)

L’éducation, composante essentielle de la prévention du re-déploiement des jeunes (*/fr/prevenir/anselme-zeus*)

Le rôle des femmes défenseurs des droits de l’homme en Colombie (*/fr/prevenir/candamil-duque*)

Restitution de la propriété en Colombie (*/fr/prevenir/medina*)

Catastrophes naturelles et déplacement de populations indigènes en Bolivie (*/fr/prevenir/girard*)

Tentatives pour prévenir le déplacement dans les Territoires palestiniens occupés (*/fr/prevenir/khalil*)

Articles généraux

L’adaptation de réfugiés d’Afrique de l’Est à la vie au Royaume-Uni (*/fr/prevenir/bekalo*)

Les droits humains des Rohingyas, passés sous silence (*/fr/prevenir/brinham*)

Les Nord-Coréens de Chine ont besoin d’une protection internationale (*/fr/prevenir/cohen*)

D’un laboratoire au Luxembourg à des satellites au

pour élaborer des plans alternatifs de développement pour leurs communautés. Ces plans sont soumis aux autorités israéliennes, mais il est rare qu'ils soient approuvés. De fait, les plans de développement à travers l'ensemble des TPO sont gelés depuis plus de 40 ans.

Dans les TPO, les stratégies de prévention du déplacement sont, en ce sens, inextricablement liées à la vie quotidienne. Dans ce contexte, la société civile palestinienne- à travers des actions individuelles, des mobilisations sociales et de l'activisme – est à l'avant-garde des tentatives de prévention du déplacement.

À travers l'ensemble de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est des manifestations à l'encontre des politiques israéliennes sont menées par les communautés palestiniennes ainsi que par des activistes palestiniens, israéliens et internationaux. Des milliers de familles palestiniennes ont contesté les ordres de démolition, les appropriations de terres, les révocations de résidence ou les refus de réunification familiale devant les tribunaux israéliens, et ce, au cours de période prolongées et au prix de dépenses importantes. Il n'est pas inhabituel que ce type de litige dure de longues années, et dans certains cas pendant près d'une décennie, souvent au prix de dépenses personnelles exorbitantes.

Les communautés palestiniennes et les activistes sont confrontés à l'intimidation, aux arrestations et à la violence. Pour la grande majorité, les coûts pour vouloir tout simplement chercher à rester chez soi sont élevés et difficilement calculables. Les paysans à proximité de la zone tampon à Gaza, ou près des colonies dans la vallée du Jourdain, s'exposent à des risques simplement en se rendant sur leurs terres. Les familles palestiniennes qui contestent les tentatives d'expulsion ou de démolition de leurs habitations peuvent subir des intimidations et des violences de la part des colons israéliens, et vivre dans l'incertitude (parfois pendant des années) par rapport à l'issue de leurs cas devant les tribunaux israéliens.

L'impact – social, financier et psychologique – sur le bien-être des individus, des familles et de leurs enfants est cumulatif. Ils sont soumis à la vulnérabilité, au traumatisme et à l'anxiété, lorsqu'ils cherchent à équilibrer les risques auxquels ils font face avec la nécessité de conserver leurs propriétés et leurs possessions. Des pressions de la part de la société palestinienne peuvent également s'ajouter aux

Soudan du Sud (*/fr/prevenir/donven-hall*)

Rendre le travail plus sûr pour les femmes déplacées
(*/fr/prevenir/buscher*)

Enseignements tirés suite à une mobilisation autour d'une série d'expulsions dans des bidonvilles en Tanzanie (*/fr/prevenir/hooper*)

Des principes Nansen à l'initiative Nansen
(*/fr/prevenir/kaelin*)

Les réfugiés sont-ils un fardeau économique ou un atout ? (*/fr/prevenir/zetter*)

Programmes d'orientation culturelle à l'étranger et perceptions des réfugiés réinstallés (*/fr/prevenir/komfeld*)

Remettre en question la préférence des clients en cours de DSR pour des prestataires de service étrangers
(*/fr/prevenir/pangilinan*)

difficultés des familles qui sont incapables, ou qui à juste titre, ne veulent pas demeurer dans des situations aussi précaires. La stigmatisation associée au fait d'avoir cédé face aux politiques et actions israéliennes peut s'avérer déterminante.

Atténuer les risques et promouvoir la prévention

La communauté humanitaire, notamment les ONG palestiniennes et israéliennes, cherche de plus en plus à aider ces communautés les plus précaires à atténuer les risques de déplacement en leur fournissant une assistance préventive dans sa nature. Cela inclut, la fourniture d'une aide d'urgence aux familles dont les habitations sont susceptibles d'être démolies ; une assistance aux moyens d'existence pour les communautés rurales de manière à leur permettre l'accès à la terre et à d'autres modes de subsistance ; des recours légaux pour et au nom des victimes d'expulsion ou d'ordres de démolition ; et des procédures d'appel contre la révocation des droits de résidence, de réunification familiale ou d'accès.

Plusieurs agences israéliennes, palestiniennes et internationales fournissent une présence protectrice dans des zones où il existe des risques de violence de la part des colons israéliens. Elles effectuent également un contrôle de l'accès à travers les checkpoints qui se trouvent en Cisjordanie et aux portes dans le mur. L'ONU ainsi que les associations et les activistes palestiniens, israéliens et internationaux cherchent à sensibiliser la communauté internationale à la situation qui entoure ces déplacements forcés et mènent des activités de plaidoyer au nom des déplacés et de ceux qui risquent de l'être.

Néanmoins les déplacements se poursuivent, alors que les pressions et les coûts associés au fait de rester et de s'opposer à la politique d'empiètement d'Israël restent élevés. Les civils qui protestent contre les démolitions ou les expulsions lorsqu'elles sont en cours reçoivent des contraventions et font l'objet de harcèlement et d'arrestations. Il y a eu des incidents en Cisjordanie au cours desquels des Palestiniens et d'autres personnes ont été tués alors qu'ils essayaient d'empêcher des démolitions de maison.

Sans vouloir nier la valeur de l'assistance fournie par les agences de l'ONU et les organisations nationales et internationales, les communautés affectées par le déplacement ou qui risquent de l'être, soulignent l'échec de la communauté internationale des États à trouver une solution à la situation dans les zones sous

juridiction israélienne, un échec qui fait de la communauté internationale des États la complice de ce processus de déplacements forcés. Même si elle a condamné, de manière répétée, les politiques et les actions d'Israël qui ont entraîné de nouveaux déplacements forcés, la communauté internationale n'a pas réussi à mettre l'État d'Israël en demeure de rendre des comptes pour les actions qu'il a commises et continue de commettre.

La communauté humanitaire a joué et continue de jouer un rôle important dans l'atténuation du niveau de déplacement. Toutefois, son impact pour mettre un terme au déplacement forcé reste limité. La poursuite des déplacements remet en question la capacité de la communauté humanitaire à prévenir le déplacement face à un appareil d'État déterminé à chasser les gens de leurs terres. La réponse de la communauté humanitaire ne devrait diminuer en rien la nécessité de voir la communauté internationale veiller au respect du droit international humanitaire et du droits international des droits de l'homme, et s'assurer que de nouveaux déplacements forcés soient évités.

Cela fait écho aux appels répétés des défenseurs des droits de l'homme palestiniens, israéliens et internationaux qui insistent pour que la communauté internationale soutienne les efforts de prévention des palestiniens et des humanitaires ainsi que la nécessité d'établir avec l'État israélien des relations qui l'obligent à assumer ses responsabilités en vertu du droit international.

Karim Khalil karim.khalil@nrc.ch (mailto:karim.khalil@nrc.ch) est analyste au Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC). www.internal-displacement.org (<http://www.internal-displacement.org>)

[1] (#_ednref1) Rapport des Rapporteurs pour les droits de l'homme dans les TPO, mars 2009. Pas de version française disponible

<http://tinyurl.com/UNHRC-03-09> (<http://tinyurl.com/UNHRC-03-09>) (anglais)

<http://tinyurl.com/UNHRC-Ar-03-09>
(<http://tinyurl.com/UNHRC-Ar-03-09>) (arabe)

(/fr/avis-de-non-responsabilite-et-droits-dauteur)

Avis de non responsabilité

Les avis contenus dans RMF ne reflètent pas forcément les vues de la rédaction, du Centre d'Études sur les Réfugiés, de l'Université d'Oxford, d'UNFPA, de SSRC ou d'ONUSIDA.

Droits d'auteur

Tout document de RMF imprimé ou mis en ligne peut être reproduit librement, à condition que la source et l'URL spécifique de l'article soient mentionnés. Nous recevons volontiers tout commentaire sur le contenu et la présentation de la revue – veuillez nous envoyer un courriel ou un courrier.